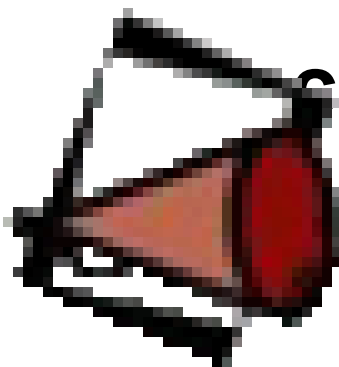


<https://www.pressegauche.org/A-une-semaine-du-budget-du-gouvernement-du-Quebec-Le-SPGQ-propose-des-idees>



À une semaine du budget du gouvernement du Québec - Le SPGQ propose des idées pour regarnir le portefeuille des contribuables

Date de mise en ligne : jeudi 14 mars 2019



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 14 mars 2019 - À l'aube du budget provincial, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) propose au premier ministre François Legault quatre solutions pour que les Québécoises et les Québécois aient plus d'argent dans leurs poches, sans réduire les services offerts à la population.

Mettre fin à la sous-traitance abusive

Pour réduire ses dépenses, le gouvernement du Québec devrait limiter la sous-traitance abusive pour réinvestir dans l'expertise de son personnel professionnel. Très souvent, les salaires versés aux consultants sont beaucoup plus élevés que ceux des professionnelles et professionnels du gouvernement. Sans compter que la perte d'expertise peut entraîner des dérapages où le gouvernement québécois se fait flouer par les sous-traitants. « La commission Charbonneau en a apporté des exemples probants dans l'industrie de la construction, rappelle Richard Perron, président du SPGQ. Pensons également au "bordel informatique". Il est temps de mettre fin à ce gaspillage honteux ! »

Après de nombreuses années de compressions dans les services publics, le gouvernement doit passer de la parole aux actes en réduisant la sous-traitance abusive afin de réinvestir dans l'expertise interne.

Récupérer l'argent des paradis fiscaux

En négligeant de s'attaquer avec vigueur aux paradis fiscaux, le gouvernement québécois laisse au moins 800 millions \$ par an sur la table. Pourtant, différentes solutions existent pour récupérer cet argent essentiel au maintien et à l'amélioration des services publics. Le gouvernement québécois pourrait, par exemple, imposer les entreprises sur la base du lieu où elles génèrent leurs profits plutôt que sur celui où elles les déclarent. Il pourrait également obliger les comptables qui prennent part à l'évasion fiscale à rendre des comptes. « Il est plus que temps de mettre fin à cette situation inéquitable plutôt que de rogner dans les services à la population », juge M. Perron.

Le gouvernement québécois devrait également investir dans l'expertise professionnelle au sein de Revenu Québec pour récupérer ces sommes. « Pour résoudre ses problèmes de recrutement et de rétention de main-d'oeuvre, l'agence doit se positionner comme un employeur de choix en offrant des conditions de travail avantageuses », insiste M. Perron.

Créer une agence publique de gestion des médicaments

À l'instar de la Nouvelle-Zélande, le gouvernement québécois devrait mettre en place un régime d'assurance médicaments public et universel, ainsi qu'une agence pour négocier les prix des médicaments. Ceux-ci pourraient être réduits de 20 % à 40 %. Cela représenterait des économies substantielles pour le gouvernement.

« Ces initiatives contribueraient également à mettre fin aux augmentations continues des primes d'assurances médicaments privées que subissent bon nombre de contribuables », fait valoir M. Perron.

Se doter d'un directeur parlementaire du budget

Afin de prendre des décisions mieux éclairées et plus efficaces, le gouvernement québécois aurait aussi intérêt à se doter d'un directeur parlementaire du budget, comme le réclame le SPGQ depuis plusieurs années. Celui-ci pourrait fournir des analyses indépendantes sur l'état des finances publiques québécoises, comme le recommande l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

« Les différents acteurs politiques pourront ainsi utiliser les données de façon plus adéquate », estime M. Perron.

Les solutions proposées par le SPGQ permettraient au gouvernement du Québec de donner un peu de répit aux contribuables sans sabrer les dépenses comme le gouvernement semble le souhaiter. Les compressions des quinze dernières années ont eu des conséquences importantes sur les services offerts à la population. D'ailleurs, en 2016, le Protecteur du citoyen confirmait que les réductions de dépenses entraînaient inévitablement une diminution des services aux citoyens.